CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN

Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Proposition d'attribution de subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2016/634

Service gestionnaire:

E220 - Service du budget et de la dette

Résumé:

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention sollicitée pour l'organisation d'une manifestation.

Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA)

L'ASPA organise le congrès annuel de la Société Française de Santé-Environnement les 28 et 29 novembre 2016 à Strasbourg qui rassemblera 200 participants.

Le thème de ce congrès est : « Pollution atmosphérique urbaine : science et échelles de décision ». Durant deux jours, scientifiques, opérateurs de terrain et décideurs débattront de ces questions afin d'avancer vers la formulation de principes d'action au niveau de la Région et de la Ville.

Le plan de financement prévu :

Charges de fonctionnement

Achat de matériels et de fournitures 5 500,00 € Prestations de services 45 500,00 € 3 000,00 € Locations Entretien et réparation 1 000,00 € Assurance 200,00€ 5 200,00 € Honoraires Publicité 22 000,00 € Déplacements 16 000,00 € Services bancaires 1 300,00 € Charges de personnel 11 700,00 € Gestion courante 2 000,00 €

1 000,00 €

114 400,00 €

RECETTES

TOTAL:

DEPENSES

Fonds propres	3 500,00 €
Autres subventions	76 400,00 €
Eurométropole de Strasbourg	7 000,00 €
Département	7 000,00 €
Région	7 000,00 €
Ventes	13 500,00 €
RECEITES	

Une participation financière de 7 000 € est sollicitée de la part du Département.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'ASPA pour cette manifestation.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
41920	65-6574-023	10 000,00 €	5 732,00 €	2 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer la subvention suivante :

- Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA) (congrès annuel de la Société Française de Santé-Environnement) les 28 et 29 novembre 2016 à Strasbourg : 2 000 €.

Strasbourg, le 16/11/16

Le Président,

Frédéric BIERRY